



Essaims sauvages
à
Chavannes-le-Chêne
(Abris sous roche, Vallon des Vaux)

Loque américaine décelée le 06 octobre 2009
Mesures levées le 06 mai 2010

Emplacement des 3 essaims

The map displays the geographical context for the three bee colonies. Key features include the Garonne river flowing through the region, major towns like Arzon, Cognac, and Rochefort, and numerous smaller villages and hamlets. The three colonies are strategically placed in different parts of the study area: Essaim 1 is located near Arzon, Essaim 2 is near Cognac, and Essaim 3 is near Rochefort. The map also shows the Garonne river and various smaller settlements and landmarks.



Service de la
consommation et des
affaires vétérinaires

Affaires vétérinaires

ch. des Boveresses 155
1066 Epalinges

COPIE

Préfecture du Jura-Nord vaudois
Rue des Moulins 10
1400 YVERDON-LES-BAINS

Réf. CZ/lit

Epalinges, le 6 mai 2010

**DECISION
DU VÉTÉRINAIRE CANTONAL**

**Concernant: EPIZOOTIES Levée des mesures liées à la loque américaine des
abeilles (essaim sauvage, sous roche dans une
falaise, Vallon des Vaux, 1464 Chavannes-le-Chêne)**

Vu:

notre courrier du 13 octobre 2009 relatif à l'essaim sauvage situé dans une falaise
(Vallon des Vaux) sur la commune de Chavannes-le-Chêne et atteint de loque
américaine,
nos mesures d'interdiction imposées sur les ruchers et autour de l'essaim contaminé,
comprenant les 5 communes ci-dessous,

les dispositions de l'article 271 de l'Ordonnance sur les épizooties du 27 juin 1995,

Le Vétérinaire cantonal décide :

- 1) **sur préavis positif de l'inspecteur cantonal des ruchers, de lever les mesures
d'interdiction appliquées aux communes de :**

Chavannes-le-Chêne, Chêne-Paquier, Molondin, Rovray, Niédens (Yvonand).

- 2) prie en conséquence Monsieur le Préfet de bien vouloir procéder à la levée des
mesures précitées et de nous transmettre une copie de son prononcé.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre précieuse collaboration et vous adressons
nos salutations distinguées.

Le Vétérinaire cantonal

Dr J.-H. Penseyres

Copie (pour information)

- Mme Sabine Woeffray, insp. régionale des ruchers, 1464 Chavannes-le-Chêne

Annexe

- Modèle de levée de séquestre



Découverte du 06 octobre 2009

Cet essaim se trouve accroché à la falaise à environ 14 m du sol





Découverte du 06 octobre 2009
Vu de l'essaim





Découverte du 06 octobre 2009

Cet essaim se trouve entre des rochers sur le sentier, les abeilles que l'on peut voir sont probablement des piardes





Découverte du 06 octobre 2009

Cet essaim se trouve accroché à la falaise dans une cavité





Destruction du 13 octobre 2009





Destruction du 13 octobre 2009

Repérage et préparation de la perche

L'inspecteur cantonal F. Crozet, l'inspecteur M. Groux et M. Chassot





Destruction du 13 octobre 2009

Etape de grattage

